

Dans ce profond abîme entassés par monceaux,
 Du pays, chauffage ordinaire ;
 Et par d'horribles soupiraux,
 D'une épaisse fumée une vapeur impure
 Représente assez l'embouchure
 De l'Averne fétide et des lieux infernaux :
 En revanche on y voit de belles promenades
 Qui, sur deux riches quais, offrent aux yeux surpris
 De plusieurs rangs d'ormeaux les longues enfilades ;
 Près de ces bords charmants dont il paraît épris,
 Le fleuve glorieux, contemplant son domaine,
 Dans son lit aligné lentement se promène ⁽¹⁾.
 Dans les environs curieux
 De cette cité noble, aussi vaste qu'antique,
 On remarque l'Enclos et le chœur des Chartreux. ⁽²⁾
 Miniature magnifique,
 Ce colifichet fastueux
 Qui du peuple éblouit les yeux,
 Et dont le connaisseur se raille,
 Se ressent des défauts trompeux
 De la Chapelle de Versailles ⁽³⁾.

Amis, de ma faible palette,
 Que ne puis-je extraire, à la fois,
 La peinture fraîche et complète
 Des beaux environs liégeois ;
 Sur le penchant d'une montagne
 De Saint-Gilles le joli Bois ⁽⁴⁾,
 Le pittoresque Quincampoix ⁽⁵⁾

⁽¹⁾ « De ces deux beaux quais revêtus de pierres de taille et plantés d'arbres à plusieurs rangées, l'un est celui du faubourg d'Avroy, qui borde la Meuse du côté de Huy ; l'autre est celui de St-Léonard, qui borde également la rivière du côté de Maestricht. Elle est infiniment plus belle que l'Allée Verte de Bruxelles, qui n'a ni la vue de celle de Liège ni le magnifique canal de la Meuse, qui la borde. Elle fut achevée en 1713, sous le règne de Joseph-Clément de Bavière. »

⁽²⁾ « En face de la Citadelle, il y avait à l'autre extrémité de la ville, sur la montagne de la Chartreuse, une autre espèce de Citadelle, qui soutint plusieurs attaques. On avait dessein et l'on avait commencé de joindre les deux branches que forme le demi-cercle de la Meuse par une nouvelle chaîne de fortifications, au-delà de cette Citadelle, depuis l'extrémité de celui d'Avroy. De tous ces ouvrages les uns ont été démolis, les autres discontinués, au point qu'il n'en reste aujourd'hui que de très faibles traces. »

⁽³⁾ « Le chœur des Chartreux à Liège attire la curiosité des étrangers ; mais il me semble que son architecture est encore plus inexcusable dans le défaut des convenances que celui de la chapelle de Versailles où tout pouvait alors se ressentir du faste de Louis XIV, au lieu que l'architecte de ce chœur a paru oublier que cette élégance était un défaut de jugement dans une chapelle destinée à des religieux d'un ordre des plus austères. »

⁽⁴⁾ « Bois, nommé ainsi à cause de la montagne de ce nom au sud-ouest de Liège. »

⁽⁵⁾ « Autre bois charmant, appartenant à l'abbé de Saint-Laurent. La nature semble s'être épuisée dans la variété de ses sites, pour ne laisser presque rien à faire à l'art. Il est au sud-est de Liège. »

Dominant la vaste campagne ;
 Herstal, le séjour de nos rois,
 Et de notre pieux Charlemagne ⁽¹⁾.
 Les verts et champêtres ilots
 De cette agreste Boverie ⁽²⁾
 Où les plus limpides ruisseaux
 Coupant l'odorante prairie
 Roulent, en murmurant, leurs flots :
 Là souvent, au bord d'une eau pure,
 A l'ombre d'un tilleul, assis,
 Je mêlerai dans mes récits
 Politique et Littérature,
 Et de loin, sur cette verdure,
 Causant avec vous, mes amis,
 Dans ma diverse bigarrure,
 Vous tiendrai ce que j'ai promis.

Par ces vers se termine, ou à peu près, le Numéro II du *Journal*. Il faut croire que le site de la ville l'enchanté réellement, car le Numéro III « *De Liège* » débute par un nouveau tribut d'admiration décerné à notre cité.

Amis, de tous les divers lieux
 Depuis le beau Paris, offerts sur mon passage,
 Aucun site n'étaie aux yeux
 Un plus agreste paysage,
 Que les pittoresques entours
 Dont le sol montueux, inégal et sauvage,
 De Liège borde les contours ⁽³⁾. *Etc.*

Notre touriste nous promène quelques instants à la Citadelle et cela lui donne l'occasion de décrire, et beaucoup mieux même dans une copieuse note que dans ses vers, une fête bien curieuse que nous signalons à l'attention de ceux que sollicite l'étude des mœurs et coutumes populaires d'autrefois.

Ce fut du haut de cette roche (la citadelle)
 Qu'avec des lunettes d'approche
 Nous vîmes arriver le cortège nombreux
 Du nouvel Empereur classique

⁽¹⁾ « La Baronie d'Herstal, située à l'extrémité du faubourg de St-Léonard et de Coronmeuse, relevant de la cour féodale de Brabant. Cette baronie était possédée par moitié, entre (*sic*) le prince-évêque de Liège et la maison de Nassau-Orange. Le Roi de Prusse, comme héritier de Guillaume III, roi d'Angleterre, s'était assuré la possession de cette seconde partie. En 1740, le roi de Prusse vendit sa part à l'évêque, pour la somme de 180,000 écus (l'écu de Liège fait à peu près 100 sols de France). »

⁽²⁾ « Promenade très agréable où l'on ne peut aborder qu'en bateau. Elle est également au sud-est. »

⁽³⁾ « La ville, située au fond d'un grand vallon, est entourée de hautes et vastes montagnes, que divers autres petits vallons partagent en d'agréables prairies, où coulent les rivières de Wese (Wex), d'Ourthe et d'Emblève (*sic*) qui se déchargent dans la Meuse avant d'entrer dans la ville. »

Et tout l'essaim scientifique
Des argumentateurs enroués et poudreux ;
Etc.

Voici le texte *in extenso* de la note explicative à laquelle nous faisons allusion ci-dessus :

« Les Députés du Clergé, de la Magistrature, les premiers de la Noblesse, vont au-devant de lui, environ deux lieues jusqu'à la première barrière, précédés du carrosse du Prince. Le *Couronné*, à cheval, est entouré d'un nombreux cortège d'étudiants, également à cheval. Les voitures qui l'accompagnent depuis Louvain sont celles des professeurs de la Pédagogie (Faculté); à ces voitures se joignent alors celles des Députés et du Prince; celle-ci qui a le premier rang dans la marche, en entrant à Liège, sert aux parents du vainqueur. Des soldats postés, d'espace à espace sur la route du *Couronné* s'avertissent mutuellement par des signaux de l'arrivée de cette cavalcade, et alors le canon de la Citadelle est tiré et toutes les cloches sonnent. On le conduit alors à sa paroisse où l'on chante solennellement le *Te Deum* et où on le félicite publiquement. De là la même pompe l'accompagne à l'Hôtel-de-Ville dans lequel on append le Drapeau de son collège, où est représenté le signe de sa pédagogie et le nom du Vainqueur, autrement dit, PREMIER DE LOUVAIN. Les noms de ces quatre pédagogies sont *le Lys, le Château, le Faucon et le Porc*, dénominations qu'ils ont retenues de l'enseigne des maisons où elles ont été établies autrefois, au commencement de la fondation de l'Université de Louvain. — Le soir, grand repas et grande illumination à l'Hôtel-de-Ville où le *Premier* soupe avec les magistrats. On y boit, en chœurs, plusieurs fois à sa santé, au bruit de l'acclamation générale. Il est reconduit à sa demeure au son des trompettes et des timbales. Les environs de cette demeure sont illuminés et garnis de branches d'arbres artistement enlacées, et même de plusieurs arbres qui s'élèvent au-dessus des toits. La maison du *Premier*, illuminée de même, est en outre, drapée avec goût, depuis le haut jusqu'en bas, d'une étoffe semée de fleurs en or et ornée du signe de sa Pédagogie. Le lendemain, les mêmes étudiants l'accompagnent à sa paroisse où l'on append pour toujours le drapeau de son collège. Il reçoit de la Ville une aiguière d'argent, présent d'obligation. Le dernier, *M. Vincent*, a reçu 60 louis du prince de Liège, autant, je crois, des États, et 100 pistoles du Clergé, qui font à peu près 1800 livres de France. » (1)

Ne sont ce pas là des honneurs bien un peu exagérés? Notre poète le pense et il le dit fort nettement.

« Rien de plus louable, de plus sublime, sans doute que le motif qui contribue et anime ainsi l'émulation; mais ces honneurs ne sont-ils pas portés un peu trop loin? Que ferait-on de plus pour les plus grands hommes? Et n'est-il pas à craindre que cet excès d'honneur, en enfant

(1) On nous signale que dans un *Abrégé de l'histoire de Liège* de DENOS (1792), il est justement parlé (p. 127) de la réception faite, le 24 août 1783, à Jean-Hubert Vincent. Le même auteur fait allusion également aux succès remportés à Louvain par Joseph Forgeur, en 1763, et par Fr.-Noël Defrance en 1778. — F. M.

de vanité une jeune tête, ne l'arrête dans sa carrière et qu'on ne manque précisément le but, en voulant s'y précipiter avec trop d'ardeur. *Etc....* »

Sans beaucoup d'ordre, notre poète voyageur, après avoir décrit le site de Liège, nous donne un court aperçu des destinées de Liège, de ses discordes intestines, des luttes qu'elle eut à soutenir contre l'ambition des ducs de Bourgogne.

De troubles civils altérée (1)
Trop longtemps, de ses propres mains,
Cette cité fut déchirée;
Par un ordre constant d'évêques souverains (2)
Et par son Chapitre illustré (3)
De la Liberté réverée
Elle arbore les étendards:
De puissants voisins entourée,
Entre plusieurs États assise et resserrée,
Son vaste et sombre éclos, ouvert de toutes parts
A l'ennemi présente une facile entrée;
Mais son courage y veille et sert de remparts.

Naturellement il est fait allusion au sac de Liège en 1468 et au dévouement des 600 Franchimontois: c'était inévitable.

Mais l'auteur se détourne de ces souvenirs sanglants. On voit qu'il préfère le présent, et ceci nous ramène, cette fois, à la description du fleuve qui fait l'ornement incontesté de notre bonne ville.

Mais sur ces horribles ravages
C'est trop arrêter mes pinceaux;
La Meuse offre sur ses rivages
De plus agréables tableaux;
Là, mille barques opulentes,
Au gré des rames vigilantes,
Transportant d'utiles fardeaux,
Fendant les lames vacillantes,
Du cours bleuâtre de ses eaux:
Là, dans d'élégantes nacelles (4)

(1) [Note où il est question des démêlés entre Thierry de Perwez et Jean de Bavière, de l'intervention de Charles le Téméraire et de la bataille d'Othée.]

(2) « Il y a depuis 700 ans une suite non interrompue de Princes-Evêques de Liège. »

(3) « Le chapitre fait le principal lustre de cette ville. Ses chanoines au nombre de 60 ont le droit d'élire l'évêque, qui est suffragant de l'archevêque de Cologne. On les nomme tréfonciers. Ils assistent le matin à l'office en habit de chanoines, et le soir on les voit dans les rues et les assemblées, vêtus en laïques. Ce chapitre était autrefois le plus honorable de tout l'Empire. En 1131, il se trouva composé de 9 fils de rois, 14 fils de ducs, princes souverains, de 29 comtes du Saint-Empire et de 8 barons. Cinq papes, Etienne X, Nicolas II, Urbain IV, Grégoire X et Clément VI ont été tirés de ce chapitre. »

(4) « Les barques de Maestricht et de Huy ou de Namur. Elles ont, l'hiver, des poêles fort chauds. Celle de Liège à Maestricht, ville éloignée de 5 grandes lieues, y va en descendant quelquefois en 2 heures et demie, quand le vent est bon. »

Des ris, des jeux le rendez-vous,
Une troupe d'aimables fous
Part avec un essaim de belles :

Lorsqu'à la ville, par le soir,
Au fort la troupe est ramenée,
La nuit étend son voile noir
Sur les secrets de la journée.

Après le fleuve, ce qui attire c'est l'animation qui règne à l'intérieur de la cité. Le tableau qui suit est assez animé et rappelle, un peu, certain passage célèbre d'une satire de Juvénal sur les embarras de Rome ou de Boileau sur ceux de Paris.

Mais à peine, au matin échappé de mes draps,
Si je veux dans la Ville avancer quelques pas,
Un concours de peuple innombrable,
Actif, laborieux, sur le pavé glissant,
Sans cesse me coudoie et se croise en passant,
Et fait donner cent fois le fantassin au diable ;
De boue infecte et noire un amas effroyable
Étalant sous mes pieds un long marais stagnant
Sur ma face, à grands flots, jaillit en bouillonnant ;
Pour combler mon sort déplorable,
Lorsque je crois enfin fuir un char menaçant,
Le cocher maladroit m'applique sur le rable
Un coup de fouet retentissant
Qui me force à pousser un accent lamentable
Et jurer peu chrétiennement.

Ici, transition brusque : on croit que le tableau de la vie dans les rues et sur les places publiques va se continuer et nous amener à la peinture des mœurs de ce peuple, auquel notre vérificateur semble, malgré tout, aimer à se mêler. Non, ce sera pour plus tard. Nous retombons sur un autre sujet, plus grave : le gouvernement de la Ville, le libéralisme de l'autorité. Nous sommes sous l'épiscopat du sage Velbrück.

Mais ce petit désagrément
Est compensé par la forme équitable
Du plus heureux gouvernement : (1)
Fière d'y conserver ses droits et ses franchises,
Sous l'abri d'un triple pouvoir,
La Liberté tient ses assises :
Joignant les vertus au savoir,
Protecteur des talents qu'il chérit dans les autres,

(1) « Cette ville se gouverne par ses propres magistrats, quoiqu'elle soit soumise pour le temporel et le spirituel au domaine du Prince-Évêque. Elle jouit d'ailleurs de si grands privilèges qu'on peut la regarder comme une espèce de république. »

Un auguste mortel successeur des apôtres
Y tient le sceptre et l'encensoir (1).
Quoiqu'ici d'un grand peuple abonde l'affluence,
Le calme existe en tous les temps (2),
Et grâce aux douces mœurs des heureux habitants,
Grâce à l'habile chef, qui par d'heureux talents,
Sans frais, sans moyens violents,
Nouveau Sartine, aidé par de plus simples plans,
D'un peuple très nombreux contient la pétulance ;
La paix règne, sans garde, en cette enceinte immense.

La fin du Numéro III est consacrée, cela dit, aux fêtes populaires en général et le commencement du Numéro IV (15 décembre 1783) à une fête particulière le *Salut de Saint-Martin*.

Des karmesses alors c'est la saison joyeuse (3) :
Chaque quartier chôme, à son tour,
Cette fête tumultueuse ;
Aux refrains des chansons, vers le déclin du jour,
On voit danser, en rond, la jeunesse nombreuse ;
La rue est la salle du bal ;
Des bombes de carton dans les airs lancées,
En des gerbes de feu retombant dispersées,
Des jeux annoncent le signal ;
De feuillages touffus les maisons tapissées
Forment les décorations,
Et, tandis que gaiement de braves champions,
Sur des tables à l'air dressées,
Offrent au Dieu du vin mille libations,
L'Amour en casaque grivoise,
Ayant le chapeau de côté,
La pipe à la bouche, apprivoise
Des belles du canton l'indulgente fierté.

Qu'est-ce que le *Salut de Saint-Martin* ? C'est une fête qui se célèbre au haut de la tour de la collégiale de ce nom, la veille de la Fête-Dieu.

(1) « Fr. Ch. de Velbrück, actuellement régnant. Son nom seul fait son éloge (sic). »

(2) « Les étrangers s'étonnent avec raison de la tranquillité qui règne dans une ville, composée de cent-vingt-mille âmes, dont plus d'un grand tiers est formé par le petit peuple, et qu'elle ne soit gardée que par douze hommes. Cela est dû, en partie, aux sages ordonnances du prince Théodore (de Bavière) et de ses successeurs, et se maintient et s'accroît par le zèle intelligent, intègre et infatigable du chef de police actuel (M. le mayeur Fabry), successeur (en 1781) dans cette place de son digne père, aujourd'hui bourgmestre, pour la seconde fois, au gré du vœu général. »

(3) « *Karmesse* est le nom qu'on donne, en Flandre et en Hollande, à une foire annuelle de chaque lieu, où l'on fait des processions et des mascarades, avec mille extravagances, qui sont un spectacle curieux pour les étrangers. À Liège ce n'est pas tout-à-fait la même chose. C'est une simple fête, qui commence à la Fête-Dieu et que chaque quartier et village célèbrent à leur tour et quelques-uns en même temps. »

De tous côtés
 La tour de Saint-Martin (1), à ses solennités,
 Du peuple attire l'affluence ;
 Le jour où du Très-Haut la fête recommence
 On l'orne de rameaux appendus en festons ;
 L'éclat éblouissant des lucides brandons
 Du soleil disparu remplace la lumière ;
 Au faite rayonnant de cette tour altière
 Un autel s'élève soudain ;
 Les prêtres recueillis, vêtus d'habits de lin,
 Au son mélodieux des accords harmoniques,
 Alors à l'Éternel adressent leurs cantiques ;
 Tout le peuple à genoux s'incline vers la fin
 De la pompe religieuse
 Et le pontife de sa main
 Bénit des assistants, l'affluence pieuse.

Nous ne nous arrêterons pas au récit par trop allongé d'un incident-tragi-comique qui aurait éclaté autrefois pendant une kermesse à Visé.

étroite cité,
 Célèbre assez par son collègue
 Et par son exquis privilège
 De tous les bons gourmands fêté.... (2)

Nous ne nous attarderons pas non plus, — la chose est trop connue, — à l'épisode narré compendieusement du banquet de Warfusée, de la mort de S. La Ruelle, et du juste châtement que subit le traître. Nous constaterons cependant que les notes de l'« auteur » sont ici nombreuses, riches de détail, et que certainement celui-ci s'est bien documenté avant de rien écrire.

Cette nouvelle parenthèse historique fermée, le présent ressaisit le poète, et c'est alors qu'enfin il va parler de nos ancêtres. Il va célébrer leur caractère accueillant — trop accueillant même, à son avis — et il va s'essayer à dépeindre le Liégeois, puis la Liégeoise, sans céler le travers de l'un et de l'autre.

Ici les gens m'ont fait visite sur visite ;
 C'est plus d'honneur qu'il ne m'est dû.
 Parmi les Liégeois, s'il a quelque mérite,
 L'étranger est fort bien reçu (3).

(1) « Cette collégiale est vaste et très éclairée, comme elles le sont presque toutes à Liège, ainsi que les églises conventuelles. C'est dommage qu'on n'en puisse pas dire autant de la plupart des paroisses. »

(2) « Les oies grasses de Visé ont beaucoup de réputation. La bonté des pâturages, qui dans cet endroit bordent la Meuse, en est cause. »

(3) « Les Liégeois semblent devoir, en général, cette politesse qui les distingue de leurs voisins, à l'affluence des gens de qualité qu'ils voient chez eux tous les ans, pour les eaux de Spa. Le commerce aisé qu'ils ont avec

La Liégeoise.....

Là, les femmes fraîches et vives
 Ont le cœur très honnête et fripon le minois ;
 On croit voir les grâces naïves
 Au malin dieu d'Amour sourire entre leurs doigts.
 De nos élégantes fadaïses
 Quoi qu'on ignore encore tous les raffinements,
 Dans ce coin d'unions les mœurs sont plus françaises
 Qu'en tout autre pays des cercles allemands :
 Folâtres, tendres et légères,
 Ici, bourgeoises familières,
 Ont l'accueil gracieux et propos engageants,
 Et sous les falbalas, au zéphir voltigeants,
 Recèlent une jambe fine (1)
 Qui laisse apercevoir joli pied de la Chine,
 Augure de plus doux attraits
 Dont, rimeur discret, je me tais,
 Et que tout bas l'on s'imagine.

Le Liégeois....

Le Liégeois est franc, facile et naturel ;
 Avec les étrangers son humeur libre, égale,
 D'une morgue nationale
 Ne leur étale point le vice originel.

Il a une grande qualité, celle d'aimer et de cultiver avec bonheur tous les arts, d'être naturellement bien doué pour les lettres et les autres délassements intellectuels. Les vers ne sont pas fameux, qui vous le disent ; mais la note explicative mérite d'être reproduite en son entier : elle est pleine d'un intérêt rétrospectif.

Circonspect amateur de la Littérature,
 Et de tous les arts d'agrément,
 Il en juge par sentiment ;
 Cette lumière est la plus sûre,
 Et nous égare rarement.
 De son esprit formé par la simple nature,
 Loin du secours de l'art se cache encore la fleur ;
 Mais c'est un germe heureux qui, faute de chaleur
 Resserré dans le sein d'une lande sauvage,
 N'attend, pour étaler son fleurissant feuillage
 Que la main du cultivateur.

cette noblesse, ne contribue pas peu à cette urbanité. Mais leur honnêteté et leur générosité même envers les étrangers qu'ils connaissent ou qui viennent chez eux s'établir, avec la moindre recommandation, ne sont-elles pas sujettes pour eux à quelques inconvénients dont le moindre est d'altérer le fond de leurs mœurs ? Car ces étrangers sont la plupart des gens que l'inconduite ou d'autres sujets plus graves ont forcé de s'expatrier par la facilité prochaine que les pays circonvoisins offrent à l'évasion en cas de recherches.
 « Le Liégeois n'est donc, qu'il me le permette de le lui dire pour son intérêt, ni assez difficile, ni assez délicat dans le choix de ses nouveaux concitoyens. »
 (1) « Les Liégeoises ont, en général, la jambe et le pied jolis et marchent avec beaucoup de grâce. » — [C'est aussi l'avis de JOLIVET.]

Voici la note annoncée :

« Les Liégeois naissent, assez communément, avec la plus grande aptitude pour les Arts et les Sciences ; mais n'ayant point encore eu jusqu'aux premiers moments de la fondation de la *Société d'Emulation*, n'ayant eu, dis-je, sous les yeux aucun objet d'encouragement, et ce pays n'étant point un théâtre assez vaste pour l'homme de génie, ils vont porter dans des climats plus avantageux les talents dont la nature les a doués.

» Ce climat a produit, en tous genres, de grands hommes : René de Sluse, d'une érudition universelle, frère du cardinal de ce nom ; Charles de Méan, surnommé le *Papinien liégeois* ; Wamese, fameux jurisconsulte cité dans toute l'Europe.

» Ce pays a surtout abondé en célèbres artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, mécaniciens, musiciens. C'est la patrie des Lombard, de Bry, Waldor, Douffait, Natalis, Bertholet, Damery, Carlier, Duwivier, Dumarteau, Walescar, Lampson, et du fameux statuaire Delcourt, dont il reste encore dans Liège des morceaux, l'admiration des étrangers ; de l'habile peintre Lairesse, dont il reste également des tableaux curieux, composés et coloriés à la manière de Paul Véronèse qu'il avait probablement pris comme modèle ; du fameux Rennekin ou Renkin, à qui la France doit l'invention de la machine de Marly, de ce chef-d'œuvre, malheureusement trop compliqué, où le génie, pour ainsi dire, surabonde, mais qui n'en est pas moins une merveille pour ces temps où l'on ne connaissait alors rien de pareil. C'est la patrie encore de Van Eyck, inventeur de la manière de peindre à l'huile ; et de ce fameux Warin, inventeur de plusieurs machines pour la fabrication de médailles ; Louis XIII fit donner au dernier la charge de garde des monnaies du royaume. Ce fut alors que cet artiste fit le sceau de l'Académie française, où il a représenté le cardinal de Richelieu d'une manière si frappante que cet ouvrage passe pour un chef-d'œuvre. La monnaie fabriquée durant la minorité de Louis XIV est aussi de cet habile graveur. On a de lui des morceaux de sculpture très recommandables ; il a fait des bustes du Roi et de son Ministre, égaux, aux yeux des amateurs, à ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait dans ce genre.

» Parmi ses gens de génie actuels, Liège compte entre les oculistes célèbres, M. Grandjean ; entre les médecins, M. Morand ; entre les musiciens, M. Grétri, hommes que la France a recueillis dans son sein et dont elle s'honore. Entre ses physiciens résidents l'honnête et savant M. de Villette ; entre ses peintres, M. de France (sic), dont les tableaux sont pleins d'originalité et de chaleur. Ce pays possède encore actuellement des littérateurs, tels que M. de Villenfagne ; des poètes, tels que M. le Chevalier de Ch(estret), qui sait allier les grâces de la poésie aux nobles travaux du ministère ; M. le T(réfoncier) de P(aix), homme d'Église, de Cour, de Cabinet et de Société.

» Il en est quelques-uns parmi les poètes, dont l'aurore annonce le plus beau jour. M. Milon, connu par un poème de l'*Eventail*, ouvrage rempli de vers dans le goût de Boileau ; M. Renyer (sic) et M. Bassenge, qui vont publier collectivement un recueil de leurs poésies où le germe du talent se développe d'une manière prématurée. Le premier est l'auteur de cette jolie chanson connue par ce refrain

Jeannette avait un si bon cœur,

et le second de plusieurs pièces fugitives dont beaucoup de vers sont

marqués au coin de la vraie poésie (Suit un exemple) ; et enfin M. Henkart, avocat, auteur de plusieurs jolies poésies légères et d'autres dans le grand genre (Suivent quelques extraits).

» Liège, outre cet avantage, y joint encore celui de posséder quelques poètes étrangers, et tout récemment, M. Dreux, qui vient de faire imprimer à Paris un petit poème charmant, intitulé *La Journée des Enfants*. On y remarque ces vers qui feront juger du reste.

Ainsi lorsque la sœur, une aiguille à la main,
Parcourt agilement un blanc tissu de lin,
Ou sur des fers croisés, adroitement enchaîne
La laine qu'à l'entour son doigt léger promène.

» C'est ce même poète qui dit, en parlant de la tâche technique du poète qu'il lui faut :

Des supins escarpés atteindre la hauteur,
Et des lourds gérondifs trainer la pesanteur.

On fait peu de vers comme ceux-là : ils sont à la manière de Boileau ou peut-être dans sa manière perfectionnée encore par le poète moderne. Ceux-ci sont à peine connus par la modestie de l'auteur. Combien d'autres vers vantés et tombés : M. le baron de Tschoudi, envoyé de Liège à la Cour de France, talent vraiment neuf, vraiment pittoresque. (Suivent des exemples).... M. Léonard, auteur d'un volume de poésies champêtres, ouvrage estimable plein de grâces, de sensibilité et d'une teinte douce de mélancolie qui en relève le charme (1) ».

On aurait voulu voir notre poète voyageur s'étendre aussi un peu sur les autres aptitudes de nos aïeux, nous voulons dire sur leurs aptitudes si justement réputées en matière industrielle. Mais sur ce point si intéressant, il garde le silence. Voici le seul vers où il parle du « goût du travail chez le Liégeois », et encore c'est pour aboutir à cette conclusion, que celui-ci, à l'en croire, en serait assez totalement dépourvu. Écoutons-le, toute notation de mœurs étant toujours à retenir :

Ce peuple est vigilant et doué d'industrie ;
Mais du travail il fait deux lots,
Que partage avec lui sa compagne chérie ;
L'embarras est pour elle et pour lui le repos ;
Sa femme en son comptoir écrit, additionne,
Tandis qu'au café il raisonne,
Et fume en lisant les journaux,
Mais pour elle il a l'âme bonne ;
Elle est presque toujours la maîtresse au logis,
Y peut gronder en paix de la cave aux gouttières :
Bref il est le meilleur des pères,
Comme le meilleur des maris.

Le trait final est aimable, et a l'air de vouloir racheter en quel-

(1) Voir sur ce Léonard, secrétaire de la légation de France à Liège, 1773-1782, un travail fort précis et fort complet de M. H. SAGE, paru dans la *Revue de Belgique*, n° de mai 1906. — F. M.

que sorte la critique contenue dans les vers précédents, mais l'impression dernière n'est cependant guère favorable, comme on va en juger.

Amis, jusqu'au revoir. Plaignons ces mœurs grossières,
Ces us qu'à nos aïeux ce peuple simple a pris,
Trop peu civilisés pour avoir les manières
Des brillants époux de Paris.

La vanité française, on le voit, ne perd jamais ses droits !

Nous voici au numéro paru en janvier 1784. Il débute par de longues et fades digressions sur les plaisirs de la table auxquels le poète voit se livrer ses compagnons d'hôtel ; puis il est refait mention d'un savant physicien liégeois, M. de Villette, qui essayait, paraît-il, de construire à ce moment un « ballon aérostatique », à l'imitation de celui qui venait de faire la gloire des frères Montgolfier à Paris. Ce lui est prétexte à réflexions qui, si elles n'étaient si longuement déduites, auraient peut-être mérité la publication, eu égard à l'intérêt qui s'attache aujourd'hui au domaine de l'aviation. « De tout temps, écrit notre poète, les hommes ont cherché » les moyens de voyager dans l'air, comme pour se venger de leur » petitesse et de leur néant. »

Les hommes, de tout temps, Icares orgueilleux,
Déjà, par la pensée, élevés vers les cieux,
Et comme humiliés de ramper sur la terre,
Ont cherché dans les airs un chemin périlleux
Pour avoir, de plus près, commerce avec les Dieux.

Cela ne semble-t-il pas avoir été écrit aussi bien en 1911 qu'en 1784 ?

Après avoir promené un instant notre imagination dans les airs, l'auteur nous fait brusquement, sans aucune transition ni ménagement, retomber sur le..... Perron liégeois, « le perron antique, nouveau palladium, sur la place érigé ».

Ce n'était qu'un pilier gothique,
Au pied duquel jadis le peuple était jugé ;
Siège d'où s'émanaient les arrêts, les sentences ;
La police y dictait ses sages ordonnances ;
Les lois s'y promulguaient avec solennité,
Lois qu'on vénérât trop pour être violées ;
Des trois États un député,
Du peuple y convoquait les grandes assemblées ;
De ces usages vieux un grand nombre a resté,
Depuis ce temps, dans leurs bannières,
Par le corps des métiers ce signe transporté
Exprime l'union qui règne entre des frères,
Protégés par la Liberté ;

La Ville, avec respect, l'a placé dans ses armes,
Comme un sceau protecteur de sa prospérité.

Ce passage, qui indique bien la place importante que le Perron occupait dans la cité, est corroboré par une note descriptive qui mérite d'être reproduite en entier :

« Cette espèce d'obélisque, situé à peu près au centre de la grande Place, sert de couronnement à une assez belle fontaine, construite toute de marbre. Un grand vent ayant renversé le Perron, dont la colonne lui servait de pyramide, cette fontaine fut reconstruite telle qu'on la voit aujourd'hui (en 1784), sur les dessins et sous les ordres du célèbre *Delcourt*, déjà cité. Elle est couronnée par un très joli groupe de trois grâces qui mérite l'attention des connaisseurs. Le corps de la fontaine qui sert comme de socle à cette colonne, n'est pas le meilleur ouvrage de ce statuaire : le plan en est écrasé et d'un goût mesquin, formant un hexagone qui verse l'eau par six pans. On a placé dans l'Hôtel de Ville les six bustes qui surmontaient les six colonnes des angles, pour les mettre à l'abri de l'injure du temps. Cependant cette fontaine est en général d'un assez bel effet et pyramide assez bien.

» *Delcourt* fut jugé digne par le fameux *Vauban* de faire la statue de *Louis XIV* qu'on devait ériger dans la place des Victoires à Paris. Mais, malgré les grandes récompenses promises, il s'y refuse par modestie, et vit sans jalousie cet ouvrage entrepris et achevé par *Des Jardins*, statuaire hollandais, que l'on choisit en sa place. La modestie, jointe au génie, quel plus bel éloge de cet artiste !

» Les autres fontaines de Liège ne méritent point un article à part, excepté celle de la place Saint-Paul, et comme elle est du même *Delcourt*, je crois pouvoir en parler ici. Elle était autrefois surmontée d'une espèce de Perron qui fut détruit par accident. On y a substitué une Vierge qui est joliment traitée, sans être néanmoins d'un dessin des plus corrects (?). L'ordonnance de la masse générale de la fontaine est belle, imposante et du plus grand effet, mais elle n'est pas sans quelque défaut. On y voit, malgré cela, la main du grand maître.

» La fontaine Saint-Jean est absolument mauvaise, mais le *St-Jean* dont elle est surmontée est un beau morceau. C'est dommage qu'un luxe mal entendu ait fait dorer ce chef-d'œuvre. Cette opération qui ne peut flatter que l'œil du vulgaire, fait infiniment de tort à cette figure. On voit pareillement cette magnifique extravagance dans presque tout le Pays-Bas, où l'or est employé, en dépit du goût, à défigurer les chefs-d'œuvre de l'art, comme il sert dans l'état moral à dépraver les mœurs.

Bravo ! On voit que notre rimailleur sait à l'occasion prendre la plume du critique et dire des choses très justes, dont on pourrait tirer profit en tout temps, à Liège encore et ailleurs.

Le numéro VI, 15 janvier, continue — et c'est fort heureux, car c'est cela surtout que nous demandons — à nous promener à travers la ville, et cela nous vaut aussi de nouvelles réflexions critiques, qu'on lira certes avec la même curiosité que les précédentes, quoiqu'on puisse ne pas toujours y donner son assentiment.

Mais, telles quelles, elles ont cet intérêt d'émaner d'un étranger et de faire connaître l'impression que nos monuments, comme nos mœurs et nos institutions, laissaient à des gens instruits, d'une sincérité impartiale, parce que venus du dehors.

Ainsi notre ville est trouvée « en général triste et assez mal bâtie » à la réserve de quelques riches hôtels, « d'élégante structure ». — Comment notre voyageur explique-t-il sa pensée ?

« Cette Ville offre généralement peu de places publiques et peu de décorées dans le bon goût ; elle présente aussi très peu d'autres beaux monuments publics. La *Place Verte*, plantée d'arbres et situé devant la cathédrale, à peine mérite par sa petitesse la nom de place. La place de St-Barthélemi, également plantée, est un peu plus vaste, mais triste. Je ne parle point des deux infiniment petites places, devant et derrière St-Paul, ni de la *place des Chevaux*, située on ne peut plus mal, sur le bord d'un bras de la Meuse, qui, étant presque toujours à sec, exhale dans l'été, saison consacrée à la promenade, une odeur fétide et insupportable. Il me reste à parler de la grande *place du Marché*. C'est la plus vaste, mais la plus sale, précisément à cause de ce marché. Les maisons qui l'entourent, excepté l'Hôtel de Ville, sont toutes du goût le plus mesquin, le plus gothique et le plus baroque. C'est le rendez-vous des servantes, des cuisinières, des vendeurs d'herbes, de gibier, de marée, etc., etc., des opérateurs, des marchands de chansons, des recruteurs, et dont la foule réunie intercepte le passage. On croit voir un tableau de Téniers ou de Callot, dans un genre moins pittoresque et plus trivial. »

Continuons, à côté du poète, notre promenade archéologique à travers la ville.

Nous voici au Palais.

Plus loin, nous fûmes voir le Palais principal ;
De régulière architecture
Assez passable monument,
Jadis, gothique bâtiment,
Fruit du plus mauvais goût et de l'impéritie,
Dont la difformité fut détruite en partie,
Par un subit embrasement.

La note suivante ne fait que développer, en la précisant, la partie critique de ces quelques vers :

« Une partie du palais épiscopal fut conservée en 1734. Il était contigu à la Métropole par des bâtiments que l'on fut obligé d'abattre pour sauver le reste. Ce qui existe de l'ancien palais est dans un genre maussade qui n'a pas même les défauts hardis de l'architecture gothique. La nouvelle façade pourrait être mieux. Le couronnement de l'avant-corps est lourd et fait mauvais effet. Tout cet avant-corps est massif en général et semble écraser le reste du bâtiment dans lequel, au surplus, il existe la plus grande monotonie. On nous fit remarquer seulement que le fût des colonnes est d'une simple pièce, mérite assez mince et qu'il faut assimiler à celui des deux énormes pierres placées dans le

principal fronton du Louvre.... Cette façade du palais de Liège fut bâtie sous la direction de l'ingénieur Anneessens de Bruxelles. En général, les Flamands, si fameux par la peinture, réussissent peu dans l'architecture. »

L'Hôtel de Ville.....

Dans un goût nouveau rebâtie (sic)
L'Hôtel de Ville eut le même destin ;
Cette étroite maison, d'un élégant dessin,
Est bien moins belle que jolie ;
En fait de sexe féminin,
Cela serait assez ma fantaisie ;
Aux moments publics le cas est différent ;
S'il est vrai ce que l'art publie,
Chez eux le Beau n'est rien sans l'empreinte du Grand.

Voici comment est appréciée l'architecture de notre « maison communale » :

« L'Hôtel de Ville, qui fut détruit par le bombardement de 1691 et rebâti en 1713, a le principal mérite d'être isolé. Son architecture dans le goût moderne est d'un assez bon genre. Il y a moins de monotonie que dans la façade du Palais, à l'égard de la forme et de la distribution des croisées, et l'ensemble de ce bâtiment fait un assez bon effet. Mais ses défauts principaux sont ses deux arrière-corps d'une forme trop étroite, pour l'avant corps et d'un goût mesquin, indépendamment de la faute de ses deux croisées de rang, en nombre pair. Le nombre impair, qui plaît à Dieu, plaît aussi aux architectes. Le centre de la porte d'entrée est plus bas que la plate-forme des croisées adjacentes, faute assez commune dans la plupart des édifices modernes. Les connaisseurs, s'affligent du lourd attique qui couronne l'avant-corps, au sommet pesant du fronton duquel on a placé, le plus maladroitement, le buste de St-Lambert. Il y a, si je m'en souviens, pareil défaut au fronton du 3^e et mauvais ordre du beau portail de St-Sulpice à Paris. On pourrait blâmer encore deux figures énormes et colossales, assises aux deux côtés de l'attique, représentant la Religion et la Justice et qui ne pourraient certainement pas entrer par les fenêtres. La façade de cet Hôtel, opposée à celle de la place, m'a paru d'un meilleur genre. »

En sa qualité de Français, notre poète ne pouvait ne pas faire une visite au théâtre de notre ville ; mais on devine ce qu'il devait penser d'une troupe d'acteurs, tels que ceux que l'on était en mesure de payer chez nous.

Comme la salle de la « Comédie » était située au-dessus des bureaux de la Douane, notre auteur avait beau jeu pour tirer de ce voisinage des effets faciles.

Nous fûmes curieux de voir la Comédie,
A qui des douaniers le sombre logement
Sert en forme de socle ou de soubassement ;
Dans cette demeure grotesque,
Vous-mêmes, comme nous, auriez ri, mes amis,

De l'assemblage pittoresque
D'acteurs provinciaux entés sur des commis ;
De voir aux mêmes colonnades
De péagers exacts deux différents bureaux,
L'un où sont payés les impôts,
Et l'autre où l'on vend des gambades.

A la fin de sa tirade, il est fait allusion au goût du public pour la comédie, le vaudeville.

Ce peuple est bon, il est plaisant ;
Jeune encore, il préfère un hochet amusant
Au poignard de la Tragédie.

Ceci nous amène, par une transition assez naturelle, aux passages du *Journal en vers* où il est question d'un autre goût ou d'une disposition innée des habitants, nous voulons dire pour l'art du chant, pour la musique en général.

Ici tout est musique, il semble qu'en naissant
Tout ce peuple ait sucé le lait de l'Harmonie :
Le cultivateur chante au retour de ses champs,
Et réjouit par ses accents
Sa compagne heureuse et grossière
Qu'entourent ses joyeux enfants ;
En filant, la jeune ouvrière,
Du doux son de sa voix enchante ses voisins ;
Son amant passe ému par une voix si chère,
Et dans son atelier où s'exercent ses mains,
Charme de son travail la peine journalière,
En répétant ces doux refrains.

Ici encore, il vaut la peine de recopier in-extenso la note où l'auteur parle avec détails des principaux musiciens liégeois de l'époque.

« De tous les arts agréables, la musique est celui que les Liégeois ont cultivé avec le plus de succès, indépendamment des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui subsistent encore d'eux » Parmi les musiciens réputés, l'on cite : « *Henri Dumont*, maître de musique de la chapelle du roi de France et abbé de Silly. Né en 1610, il touchait supérieurement de l'orgue et fut le premier qui employa dans ses ouvrages la basse continue. Les deux *Hamal*, père et fils, ce dernier surtout, Jean-Noël, d'après ses voyages en Italie et ses liaisons avec les plus grands maîtres, a donné à la musique un caractère nouveau et vraiment pittoresque. Son indifférence pour la fortune et pour la célébrité lui a fait refuser les plus grands avantages hors de sa patrie à laquelle il était attaché, et lui a fait négliger de mettre au jour ses riches, abondantes et variées compositions. M. le chanoine Hamal, son neveu, héritier du talent des grands musiciens de ce nom, lui a succédé dans la place de maître de musique de la cathédrale, d'après l'empressement unanime du Chapitre. »

On s'étonne de ne pas voir la note précédente nous parler, et

longuement, de Grétry. Il en est question, cependant, mais fort indirectement, dans un passage consacré... aux deux bourgmestres. Voici la tirade :

Vous, dont la régence bornée
S'enferme dans le cercle d'une année,
Je vous salue, ô vous, bienfaisants magistrats !
Toujours, dans vos heureux états,
Par le bonheur du peuple, elle fut couronnée ;
Non contents de veiller encore à ses besoins,
Deux Consuls, par leurs nobles soins,
Honnorent les talents par de publics hommages.
O Liège ! que leurs noms vivent dans tous les âges,
Tu vas enfin sortir de ton obscurité ;
Vivario, Fossoul, ce couple respecté,
De l'encouragement qui s'empresse d'éclorre,
Font briller la tardive aurore ;
Ils secondent Velbruck dans le temple des arts ;
Grétry reçoit dans ces remparts
Les honneurs immortels que lui rend sa patrie ;
Son image placée au temple de Thalie,
Où retentit l'écho de son divin génie,
Semble encore animer du feu de ses regards
L'acteur même qui l'estropie (1).

Des représentants du Tiers-Etat à ceux qui composent les deux autres états, la transition est assez naturelle. Les portraits qu'en trace notre voyageur poète, ne manquent pas d'une certaine saveur.

Dans ce libre séjour, chez la noblesse affable,
J'ai vu la dignité résider sans hauteur ;
Et les grâces humanisées,
En dépit des seize quartiers,
De leur titres armoriés,
Laisser les patentes usées ;
Pour folâtrer dans nos soupers
Voltigeant autour de ces dames,
Sous le manteau du célibat,
L'Amour en collet, en rabat,
Avec des traits légers vient effleurer leurs âmes,
Et sous ce voile officieux
Admis sans conséquence et fêté par les femmes,
N'en est pas moins malicieux.

(1) « M.M. Vivario et Fossoul, bourgmestres-régents, en 1779, terminèrent l'année de cette régence en faisant ériger sur le Théâtre de Liège, un buste en marbre de leur célèbre compatriote Grétry : on a tout lieu d'espérer qu'à leur exemple et surtout d'après leurs propres lumières, les bourgmestres actuels, M. de Fabri et baron de Mofard (*sic*) ne laisseront point échapper les occasions d'honorer et d'encourager le talent. »

Le Clergé....

Un clergé riche et respectable,
Ici du souverain augmente la splendeur ;
Il entraîne, à sa suite, une foule innombrable,
Courtisans tonsurés d'un ordre inférieur
Dont l'uniforme noir, par sa sombre couleur,
Forme un contraste favorable
Avec l'éclatante blancheur
Des diverses beautés, dont la foule agréable
Orne la Cour de monseigneur.

Il conclut :

Enfin, j'ai vu partout la Vertu sociable
Et la sagesse en belle humeur ;
Quand un peuple est heureux, il est toujours aimable (1).

Le mot de *peuple* vient d'être prononcé. Le poète en a déjà parlé ; il y revient donc, et en quelques vers, un peu sommairement, il en relève certaines caractéristiques, à son sens.

Peu d'opulence, en général,
Et signale et caractérise
Ce peuple hospitalier autant que libéral (2)
Peu sujet à la gourmandise,
Par indolence il est frugal ;
De nos modes qu'il convoitise,
Il fait son objet principal,
Et ce peuple, quoiqu'il en dise
S'habille bien, vit assez mal.

Comme souvent, la note qui accompagne ces derniers mots contient des réflexions, renferme des renseignements autrement intéressants que l'amplification poétique qu'elle sert à illustrer en quelque sorte.

« On dit vulgairement que cette ville est l'*Enfer des femmes*, le *Purgatoire des hommes* et le *Paradis des prêtres*. L'*Enfer des femmes* ? parce qu'elles y travaillent généralement plus que dans tout autre pays et que celles du bas peuple tirent des bateaux, traînent des brouettes, portent la houille et autres denrées sur leur dos. On nomme communément ces dernières, *botteresses*. C'est le *purgatoire des hommes*, parce qu'on prétend que les femmes y sont les maîtresses (je n'ai pourtant pas été généralement témoin de la vérité de cette dernière assertion). Enfin le *paradis des prêtres*, parce que la plus grande partie du pays appartient aux ecclésiastiques dont les canonicats et les autres bénéficiaires montent à des revenus considérables. On compte dans cette ville 46 couvents,

(1) « Cette nation doit, en partie, sa félicité à la liberté sage dont elle jouit. Le principal boulevard de cette liberté existe dans un de ses tribunaux, nommé « Le Tribunal des Vingt-Deux », tribunal terrible par la promptitude et la vivacité avec lesquelles les affaires y sont portées, traitées et jugées... »

(2) [La note contient des exemples de libéralité, de dévouement, de solidarité, empruntés à l'histoire liégeoise.]

7 collégiales et 32 paroisses. Qu'on juge du nombre d'ecclésiastiques dont elle doit être remplie ! Malgré l'harmonie du gouvernement, on ne peut se dissimuler que la classe du peuple, classe la plus utile et qui compose nécessairement la Nation, n'est point assez favorisée. Le Tiers-Etat est peu de chose, et les paysans des environs ne jouissent pas même du titre et des prérogatives immenses de bourgeois de la Cité. Il est à croire que cette Ville, dont les lumières font chaque jour des progrès, se défera de cet ancien abus d'administration, propre anciennement peut-être aux circonstances. »

Ce que notre étranger a encore remarqué parmi le peuple, c'est que

Tandis qu'à ses côtés, le Batave accumule,
Par son travail, des monceaux d'or,
Un vil et faible cuivre entre ses mains circule.

Qu'est-ce à dire ?

« Rien de si commun, explique-t-on en note, que ces rouleaux de liards, nommés *cahotes*, qui sont composés de 80 de ces liards et font 20 sous ou un franc du pays de Liège, le franc équivalent à 25 sous de France. C'est avec cette vile et lourde monnaie que le petit peuple commerce et il la donne souvent même pour le change des pièces d'argent et d'or ; il n'est pas rare d'avoir, pour le change d'un demi-louis, une demi-douzaine, au moins, de ces pesants rouleaux à porter dans ses poches, comme on porterait ailleurs des rouleaux de louis. »

On voit qu'il y a de tout dans ces notes, de quoi alimenter toutes les curiosités. Tous les sujets y sont traités. Ainsi, faisant suite au texte qui vient de nous occuper, nous pourrions reproduire celui où l'écrivain, s'adressant à la cité et lui reprochant de ne pas retirer de son beau fleuve tout le profit qu'elle pourrait, en faveur de son commerce, parle du curage de la Meuse, souvent proposé mais jamais exécuté. Plus loin l'anonyme revient, — on ne sait pourquoi et au prix de quelle transition ! — sur l'invention du « ballon aérostatique » ; mais soyons plus sage que l'anonyme ; sachons nous limiter, passons par-dessus bien des pages, qui sont du pur verbiage poétique, et décidons-nous, avec notre compagnon de voyage, à quitter la cité pour visiter avec lui certaines curiosités de la banlieue.

Parmi les environs de son charmant séjour, on lui fit voir en premier lieu,

... un séjour enchanté
Nouvel Eden appelé Chaudfontaine.

Cela nous vaut sur cette station thermale, plus fameuse autrefois qu'aujourd'hui, une longue note, qui mérite elle aussi, d'être reproduite en entier.

« *Chauve Fontaine* ou *Chaud-Fontaine*, petit hameau à 2 lieues de Liège, ainsi nommé à cause de la chaleur naturelle de ses eaux thermales ; ces eaux ont, sur les lieux, beaucoup de réputation. On leur attribue même des miracles. Le fait est qu'elles sont chargées d'un sel alkali très adoucissant et très bonnes à prendre dans plusieurs sortes de maladies. Dans la découverte de ces eaux thermales, on prétend qu'on rencontra une source si abondante qu'elle remplissait en 6 ou 7 minutes un bassin de 18 pieds en carré. Cet endroit, l'une des jolies promenades de Liège, est très fréquenté, surtout en été, principalement dans la saison de Spa, sur la route duquel il se trouve, au moyen d'une petite lieue de détour. Les magistrats de Liège, d'après la réputation de ces eaux chaudes et minérales, commencèrent à le faire embellir, en 1714, et ont continué depuis. Cependant le *Bâtiment (Hôtel) des Bains*, quoique vaste, est sans prétention et même d'un genre assez commun. Ce que ceux qui le fréquentent y trouvent le mieux, ce sont les logements qui y sont assez commodes et d'une grande propreté ; la cuisine, chose excellente pour les gourmands, car il s'en trouve parmi ces promeneurs, est bonne et même recherchée, lorsqu'on le désire, toujours bien approvisionnée et le tout à un prix fort raisonnable. On remarquera, sinon plus de goût, au moins plus de recherche et de cette prétention dont je viens de parler, dans une *Fontaine*, construite près de ce bâtiment. C'est une des curiosités de Chaudfontaine, dont la situation m'a paru charmante, à une infinité d'égards. On ne peut effectivement imaginer rien de plus pittoresque, ni de plus champêtre, ni, de temps en temps, plus agreste. C'est la nature ornée de ses propres grâces ; plus on remonte ce délicieux vallon, plus les tableaux deviennent variés, heureux, intéressants. — Les États ont fait couper, à grands frais, dans les montagnes, un chemin de Liège à Chaudfontaine, qui était auparavant impraticable pour les voitures. — Il n'est peut-être pas indifférent d'ajouter qu'on ordonne l'usage de ces eaux, comme une préparation très utile pour le succès de celles de Spa. Si elles ne sont pas aussi généralement connues des étrangers, c'est que la découverte en est moins ancienne et qu'on a négligé dans les commencements d'y faire des établissements convenables pour les accréditer. A l'entrée de ce siècle, on ne découvrait encore, dans cette prairie, que quelques petits filets de sources d'eau chaude. Un particulier obtint la permission d'y construire une hutte avec deux cuves enfoncées dans la terre et propres à recueillir ces différents filets d'eau. Dès lors les habitants du hameau et des environs s'y rendirent pour s'y baigner. Les Liégeois y cherchèrent, avec succès, la guérison de quelques infirmités. Pour éviter toute surprise, le Collège des médecins de Liège nomma des commissaires pour examiner la source et la nature de ces eaux, et d'après le résultat avantageux de leurs expériences, ce fut alors un spectacle charmant de voir dans cette prairie et même aux environs, s'élever une quantité prodigieuse de tentes, pour servir d'asile non-seulement aux malades, mais encore à une foule de curieux. Ces tentes ont été remplacées depuis par d'assez belles hôtelleries, et quelques jolies maisons de campagne, où l'art, marié avec la nature, offre des sites piquants et variés. »

De l'Est de Liège, de la Vesdre, il faut bien, avec notre touriste anonyme, nous transporter, à la Basse-Meuse, à Visé. Qu'est-ce qui l'y attirait ? Deux choses : ce sont d'abord les oies, dont

Au gré des gourmets du canton,
Qui m'en jurèrent leur parole,
Jamais celles du Capitole
N'obtiendront, dans l'Histoire, un aussi grand renom ;

c'est ensuite la réputation de son collège d'oratoriens, établissement « superbe » et qui lui

semble trop beau
Pour l'exiguité de cette étroite ville.

« Ce collège, dit-il aussi en note, est dans une situation des plus salubres et des plus agréables et ses professeurs méritent, à tous égards, les plus grands éloges. Pour le prouver, il suffit de dire que la plupart des littérateurs liégeois sont sortis de cet institut, tels que MM. de Villenfagne, Bassenge, Renyer, Henkart, dont j'ai déjà parlé. »

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'admiration que notre poète ressentait pour le prince-évêque qui régnait lors de son passage à Liège, pour Velbruck. Aussi n'est-il pas étonnant que le but d'une autre de ses visites dans la banlieue de Liège fut la résidence d'été de nos anciens souverains, Seraing.

De son Evêque souverain,
Joli château, bordé des ondes de la Meuse :
Séjour pur et délicieux,
Quand les feux du Bélier vont réchauffer les cieux,
C'est là que, sans morgue et sans faste,
Au cérémonial, triste et fastidieux,
De la liberté douce opposant le contraste,
Ce prince doux, affable, éclairé, généreux
Médite les moyens de faire des heureux (1).

Il faut croire que plus rien d'autre, aux environs de notre bonne ville, ne valait la peine d'une visite, car nous voici, avec le numéro VIII du *Journal*, au moment où le poète voyageur, ayant sans doute épuisé, à son idée, tous les sujets d'observation, a décidé de quitter notre vallée de la Meuse pour se diriger vers Aix-la-Chapelle et l'Allemagne.

Il fait donc ses adieux à notre cité, à son peuple, et il le fait en

(1) « On passe la Meuse à Seraing dans un bac, pour arriver au château des princes-évêques de Liège, bâti à une lieue de Liège, par G.-L. Comte de Berghes et de Grimberghe, environ vers l'an 1730. Ce château, embelli depuis par les princes successeurs et par le prince régnant qui l'a achevé, en y faisant construire une aile qui manquait, est plus agréable que magnifique. Les masses, en général, offrent des parties bien traitées ; les appartements sont vastes et noblement meublés. Les jardins, assez spacieux, sont d'une belle distribution, ornés avec goût et très bien soignés. Les écuries sont belles et remplies de fort beaux chevaux. »